

## **Hrant Dink ou le « vivre-ensemble »**

jeudi 29 mars 2007, par [Sandrine Alexie](#)

**Source : Incoherent Thoughts**

**Ayant tout juste reçu le livre de Hrant Dink, la meilleure façon d'en parler est peut-être tout simplement, de laisser filer des notes de lecture, au gré des articles rassemblées, qui sont à la fois variés, écrits dans des contextes et des tons très différents, mais qui ont, mis tout ensemble, une incontestable unité, car reflétant l'idéal de Hrant Dink, celui d'une Turquie et même d'un monde animés par la philosophie de ce que l'on pourrait appeler le vivre-ensemble.**

Autre point commun, une objectivité décapante au service de cet idéal, qui n'hésite pas à s'en prendre, parfois avec compréhension, parfois plus sévèrement aux Arméniens eux-mêmes, que ce soit la diaspora et même le patriarche d'Istanbul ! Mais justement par rapport aux Arméniens sa voix est précieuse, qui fait entendre enfin aux Français qui jusque-là, et surtout ces derniers mois, n'ont eu des Arméniens que les propos de la diaspora, la voix d'autres Arméniens, ceux de Turquie, qui portent sur la « question du génocide » un regard pragmatique très différent. De cette diaspora, il analyse le radicalisme en tachant d'y porter quelques explications :

« Les Arméniens »spoliés de leurs droits« ont donc essayé de vivre leur identité à travers une »exigence de la vérité" qui a fini par devenir l'essence-même de leur identité.

Alors que pour les premières générations de la diaspora, cette exigence signifiait d'abord survivre et ne pas s'épuiser, pour les troisième et quatrième générations, elle s'est transformée en volonté intransigeante que le monde reconnaisse la vérité.

La psychologie de la diaspora est la traduction collective de cette obstination. L'entretenir envers et contre tout devint le moyen fondamental de sauvegarder l'identité arménienne.« Et un peu plus loin, en comparant le traumatisme arménien et celui des juifs après la Shoah : *»Le peuple juif a été capable de surmonter le traumatisme et de recouvrer la santé psychologique quand les Allemands ont demandé pardon tout en acceptant d'assumer la responsabilité du génocide. C'est alors seulement que les Juifs ont pu retrouver et reprendre possession de leur identité.*

Faute de la même compassion, la maladie traumatique du peuple arménien perdure et ce mauvais état psychologique ronge et dissout son identité plus que toute autre cause.« Il s'agit effectivement de la fameuse problématique du pardon tel que la formulait Jankélévitch (qui avait lui aussi quelque problème avec cette question), qui est qu'on ne peut pardonner à qui ne vous a pas demandé ce pardon. Mais pour Hrant Dink le remède à ce traumatisme avait été tout de même apporté, même involontairement, par la Turquie aux Arméniens qui y vivent : *»Les Arméniens vivant en Turquie ont cette chance que les autres n'ont pas : c'est de ne pas vivre le traumatisme que vivent ces derniers. Nous avons un médicament qui guérit ce traumatisme, c'est de pouvoir vivre avec les Turcs.*« La position de Hrant Dink contre la loi anti-négationniste gênait naturellement certains éléments de cette diaspora, dont on entendit l'argument, au moment du vote français, que ceux restés en Turquie et qui protestaient ne devaient pas être pris en compte, car ils étaient soumis aux pressions et ne parlaient donc pas librement. Or cette façon de présenter comme de pauvres victimes effrayées, les Arméniens de Turquie ou les Turcs qui avaient précisément élevé la voix dans leur pays, en bravant pressions et menaces, a quelque chose de choquant, une attitude qui frôle le mépris, en présumant d'ailleurs de façon bien présomptueuse des limites de leur courage ou de leur volonté. Etouffer la voix de Hrant Dink et de bien d'autres, Turcs ou Kurdes, ou Grecs

ou Alévis, en alléguant que celle des citoyens français d'origine arménienne a plus de poids, justement parce qu'ils ne risquent rien, est quand même fondamentalement insultant. Et outrecaidant. Et quand on lui fait remarquer que *»La diaspora considère toujours les Arméniens de Turquie comme des otages«* , Hrant Dink répond sans détours : *»Malheureusement. D'après eux nous n'arrivons pas à parler librement. La diaspora sera très contente de cette condamnation, elle dira : « nous vous l'avions bien dit. »* Tout comme les négationnistes militants ont été au fond très satisfait du vote stupide de la France qui a mis en difficulté justement tous ceux qui essayaient de libérer la parole en Turquie, au nom de la liberté d'expression.

Or Dink ne niait pas le génocide, simplement pour lui, le problème le plus crucial n'était pas là :

*« S'il faut mettre un nom sur ce qui s'est passé en 1915, il n'y a pas place dans mon esprit, pour le moindre doute à ce sujet, mais je ne me soucie pas outre mesure de cette question d'appellation. La perception de l'événement peut constituer un problème, mais pas pour moi. »*

S'exprimant sur la Question kurde, il demande surtout aux Kurdes, comme Baskin Oran récemment, de ne pas tomber dans le « piège du nationalisme » c'est-à-dire de la tentation de se séparer pour se ressouder au Kurdistan d'Irak (ce qui est pour le moment une crainte extrêmement prématurée), tout en admettant que ce « nationalisme kurde » ne provient que d'une réaction à des décennies de nationalisme turc.

Mais il voit ainsi le Kurdistan d'Irak comme pouvant devenir un « centre d'attraction pour les Kurdes de la périphérie au risque de provoquer des tensions dans chacun des pays voisins » ou « un havre de paix porteur lui-même de paix par-delà ses frontières ». En fait, à mon humble avis, le Kurdistan d'Irak est et sera les deux à la fois pendant un bon bout de temps, provocateur de tension parce qu'étant un havre de paix, puisque, surtout dans les Etats arabe et iranien, la « paix kurde » n'arrangera que peu de gens.

En ce qui concerne la Turquie, la cohabitation apaisée avec une entité politique kurde au nord de l'Irak ne peut qu'arranger les modérés (kurdes et turcs), tout comme elle posera problème aux extrémistes (kurdes et turcs). Mais l'erreur que l'on commet sur le problème kurde au Moyen-Orient, c'est de n'en faire qu'une question de « minorité », alors qu'il s'agit aussi de celle d'une nation « partagée », ce qui change beaucoup de choses : une minorité, on tolère sa différence, on lui concède des droits, on aménage pour elle une niche tout à elle et protégée dans un espace politique qu'elle ne domine pas. Une forme de discrimination positive, au fond. Mais lorsque l'on a conscience d'appartenir à une nation que l'on considère injustement divisée, le statut de minorité (groupe numériquement inférieur) est plus difficile psychologiquement à avaler, du fait que cette infériorité numérique n'est que la résultante d'un dépeçage arbitraire. L'humiliation ou l'injustice ressenties n'est sans doute pas éloignée de celle du post-colonisé de nos DOM-TOM. La réponse de Dink semble naïve au premier abord, mais n'est pas si inadéquate : il s'agit d'amour. Evidemment, ce n'est pas une réponse très pragmatique, ni même très politique. Mais elle est hautement philosophique, et c'est donc l'une des plus sages possibles. Car c'est la seule voie qui a jamais permis à l'humilié ou au spolié de l'Histoire, de passer par dessus son ressentiment : se mettre à aimer le pays où il vit, en lui apportant sa propre identité. Mais encore faut-il que ce pays-là lui donne des raisons d'aimer, et c'est bien là tout le problème.

A cette question obsédante en Turquie des « peuples de Turquie » mais pas Turcs, et qui étaient pourtant là avant les Turcs, Hrant Dink propose donc constamment la nécessité du « vivre ensemble ». Et pour cela, il interpelle avec impartialité toutes les communautés, musulmane, arménienne, kurde, mettant à jour les crispations et les failles et les incohérences des uns et des autres. Il y a un passage très drôle sur la question de Ste Sophie, disputée entre musulmans qui voudraient en refaire une mosquée et les chrétiens qu'on soupçonne toujours de vouloir la récupérer en tant qu'église. Sa solution est très simple et très iconoclaste *a priori* : c'est un partage des lieux par tous les adeptes. En gros, « venez tous pêle-mêle, prier comme vous voulez, faire vos ablutions, vos genuflexions, vos prosternations, vos dhkir et vos pâtenotres, tous ensemble et en cacophonie si vous voulez, mais surtout arrêtez de vous chamailler » (La même solution fut d'ailleurs appliquée à Damas, aux premiers temps de l'Islam, quand le calife omeyyade voulut construire la Grande Mosquée sur le site de l'église consacrée à Saint-Jean Baptiste et que les chrétiens

refusèrent de la lui vendre).

C'était sans doute la Turquie dont il rêvait, l'inverse d'une auberge espagnole, où chacun apporte ses provisions et ne touche pas à celle des autres. Il s'agissait, au contraire, comme il le raconte dans une soirée musicale aux côtés de l'écrivain kurde Mehmet Uzun, de se mettre l'autre en bouche, en chantant ses chansons, en mangeant ses plats, et finalement en s'appropriant son patrimoine" comme étant sien aussi. Après tout, quel Européen aujourd'hui penserait à Dostoïevsky, Goethe, Shakespeare, Cervantès, Hugo, comme à des classiques de la culture voisine et non de la sienne aussi ?

Cela ne voulait pas dire que cet idéal était béat et que le chemin pour y parvenir était fleuri de roses. Comme il le rappelle, dès la décomposition de l'Empire ottoman, la proto-Turquie n'a jamais cessé de chercher des solutions à sa mosaïque de groupes humains, et les échecs ont souvent été plus fréquents que les réussites, et en tous cas sanglants :

*« Les peuples d'un Empire ottoman qui, dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, n'avaient connu que pertes de territoires et de populations, se sont tous retrouvés dans la rue en 1908 lors de la proclamation de la Constitution. Turcs, Grecs, Arméniens et Juifs ont tous fêté cet avènement du parlementarisme, bras dessus bras dessous, se grisant de chants poussés au nom de la célèbre devise : »Liberté, Egalité, fraternité« . Las : le »vivre ensemble« n'est pas chose qui tombe du ciel, mais plutôt une façon de vivre qui demande à être inventée par les peuples eux-mêmes. Et comme il n'en fut pas ainsi en 1908, quelques mois après la proclamation de la Constituante et l'enthousiasme qu'elle avait suscité, l'Empire connut l'un de ses pires massacres : lors de la tentative de coup d'Etat du 31 mars 1909, ce furent plus de 30 000 Arméniens qui furent massacrés par leurs voisins à Adana. »*

Les derniers textes, ceux du début de l'année 2007, sont plus sombres, plus pessimistes. Après le procès qui le condamna à 6 mois de prison pour des propos qu'il n'avait pas tenus (mais bon, si le juge était aussi fin philologue que le procureur qui poursuivit Baskin Oran, fallait pas s'attendre à des miracles) on sent une grande tristesse, notamment quand il constate, sans vouloir jouer les victimes, qu'il est le seul à avoir effectivement été condamné par l'article 301 :

*« Comment peut-il se faire que tous les gens qui ont été traînés en justice du fait de cet article 301 pour avoir »insulté l'identité nationale turque« ont vu leurs procès prendre fin pour des raisons techniques ou juridiques dès les premières comparutions, alors que Hrant Dink, lui, a été condamné à six mois de prison pour un article, dans lequel il n'avait manifestement commis aucun délit ? »* est la question qu'il pose.

Or la réponse, il soupçonne qu'elle lui a déjà été fournie par le 12<sup>e</sup> Bataillon d'infanterie de Denizli (et il est à noter que des Alévis de Dersim m'ont confié avoir également eu une forme de réponse analogue lors de leur service mais plus dans le style « baffé et corvée de chiottes »). En tous cas le sens lui en est très clair : « Hrant Dink est de trop. » Ce qui, dans ce contexte, voulait dire aussi que pour pour certaines personnes l'Arménien de Turquie est de trop.

Le récit de la campagne autour de la phrase tronquée et déformée, celle du « sang empoisonné » est tout simplement celui d'un lynchage, d'une mort programmée et clairement annoncée sur la place publique, dans la bouche, par exemple de l'excellent, bénin et humaniste Levent Temiz : « Hrant Dink est à partir d'aujourd'hui la cible de notre colère et de notre haine. Il est notre cible. »

Il ne fait pourtant pas figure de lapin effrayé, avouant même avec lucidité : « Tout au long de ma vie, je n'ai cessé de rôder autour du risque et du danger et d'être comme attiré par eux. Ou bien n'ont-ils jamais cessé de faire preuve de sollicitude envers ma personne ? » Et sa défaite juridique, à ses yeux totalement inconcevable, tellement son innocence ne pouvait que crever les yeux de n'importe quel fonctionnaire alphabétisé, lui inspire cette réflexion qui fait penser, de loin ou de près, aux arguments qu'avançaient les Anti-Dreyfusards pourtant convaincus de l'innocence du Capitaine : « Le juge ne protège pas le citoyen. Il a pour mission de préserver l'Etat. »

Le livre s'achève sur la fameuse phrase, « je sais que dans ce pays les gens ne touchent pas aux colombes », que l'on a répétée et lue partout, ensuite, comme un contrepoids à l'autre phrase, celle du sang empoisonné, et finit à la fois dans le sourire et les larmes par le texte émouvant, oraison funèbre

affectueuse et grondeuse de son ami Baskin Oran : « Hrant, vraiment, t'en fais vraiment trop ! »

Source : [\*Incoherent thoughts\*](#)